

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T des Pays de l'Adour - Antenne de Mont De Marsan - BUT - Réseaux et télécommunications

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T des Pays de l'Adour - Antenne de Mont De Marsan - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5218)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T des Pays de l'Adour - Antenne de Mont De Marsan - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5218)	Jury par défaut	Autres candidats	36	270	210	210	25
		Bacheliers technologiques toutes séries	16	124	103	103	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T des Pays de l'Adour - Antenne de Mont De Marsan - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5218)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	29	22	22	3	12 %
			Masculin	241	188	188	22	88 %
			Total	270	210	210	25	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	6	4	4	0	0 %
			Masculin	118	99	99	12	100 %
			Total	124	103	103	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T des Pays de l'Adour - Antenne de Mont De Marsan - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5218)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	1	1	0	0 %
				Sans mention	103	77	77	15	62,5 %
				AB	90	83	83	9	37,5 %
				B	38	36	36	0	0 %
				TB	8	7	7	0	0 %
				Total	242	204	204	24	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	7	3	3	0	
				TB	3	1	1	0	
				Total	17	4	4	0	
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	5	2	2	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	AB	3	0	0	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %
				TB	2	0	0	0	0 %
				Total	11	2	2	1	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	40	30	30	6	50 %
				AB	55	45	45	4	33,3 %
				B	19	19	19	1	8,3 %
				TB	9	9	9	1	8,3 %
				Total	124	103	103	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T des Pays de l'Adour - Antenne de Mont De Marsan - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5218)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	213	181	181	22	88 %
			En réorientation	32	20	20	2	8 %
			Non scolarisés	18	7	7	0	0 %
			Scolarité étrangère	6	2	2	1	4 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	270	210	210	25	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	113	95	95	11	91,7 %
			En réorientation	8	7	7	0	0 %
			Non scolarisés	3	1	1	1	8,3 %
			Total	124	103	103	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T des Pays de l'Adour - Antenne de Mont De Marsan - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5218)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	104	102	102	16
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	53	48	48	4
			Autres doublettes	73	48	48	4
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	110	101	101	12
			Autres doublettes	12	2	2	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T des Pays de l'Adour - Antenne de Mont De Marsan - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5218)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	45,2 %	51,5 %	51,5 %	66,7 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	23 %	24,2 %	24,2 %	16,7 %
		Autres doublettes	31,7 %	24,2 %	24,2 %	16,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T des Pays de l'Adour - Antenne de Mont De Marsan - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5218)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	90,2 %	98,1 %	98,1 %	100 %
		Autres doublettes	9,8 %	1,9 %	1,9 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques	Notes de la première, de la terminale et appréciations des enseignants	Très important
	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de la première, de la terminale et appréciations des enseignants	Très important
	Niveau en anglais	Notes de la première, de la terminale et appréciations des enseignants	Important
	Niveau en français	Notes de la première, de la terminale et appréciations des enseignants	Important
	Niveau en informatique	Notes de la première, de la terminale et appréciations des enseignants	Complémentaire
	Résultats dans les matières techniques	Notes de la première, de la terminale et appréciations des enseignants	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Avis des enseignants et du conseil de classe	Important
	Acquisition de la démarche scientifique	Avis des enseignants et du conseil de classe	Important
Savoir-être	Capacité à fournir des efforts	Pas d'avis négatif des enseignants concernant un manque de travail	Essentiel
	Concentration en classe	Pas d'avis négatif des enseignants concernant le comportement en classe	Essentiel
	Capacité d'organisation	Pas d'absentéisme non-justifié	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des débouchés de la formation	Le projet de formation motivé doit montrer que le candidat a pleinement connaissance des métiers visés par la formation	Essentiel
	Cohérence du projet	Le projet de formation motivé doit montrer que le projet professionnel du candidat est en cohérence avec la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	A préciser dans la rubrique activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Engagement associatif	A préciser dans la rubrique activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Pratique sportive en club	A préciser dans la rubrique activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble de tous les dossiers des candidats sont examinés par le Jury. Cet examen fait remonter les appréciations des dossiers selon les critères utilisés. Un classement est établi selon le score obtenu par chaque candidat. Un entretien peut être organisé pour lever certains doutes quant à la motivation et la capacité à réussir du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les principaux éléments pris en compte pour la sélection sont les notes obtenues en terminale et en première en mathématiques, physique/chimie, NSI, SI (selon les spécialités choisies au Lycée), anglais et français. L'attitude au Lycée doit avoir été exemplaire, la motivation est également appréciée.

Les candidats doivent montrer à travers le dossier leur motivation pour la formation.

Ils doivent faire preuve d'engagement dans leur futur projet et montrer leur capacité à réussir à travers leur travail.

Pour cela, Il est recommandé de prendre connaissance du contenu de la formation, ainsi que des possibilités que leur offre celle-ci (métiers, poursuite d'études, ...).

Signature :

Bertrand CHARRIER,

Directeur de l'établissement I.U.T des Pays de
l'Adour - Antenne de Mont De Marsan